

OBSERVATOIRE DES POLLUANTS URBAINS EN ILE DE FRANCE (OPUR)



ACTION 9.2 : SOCIOLOGIE DES ALERTES RELATIVES AUX MICRO-POLLUANTS ET AUX POLLUANTS EMERGENTS

CONTEXTE

L'expression « lanceur d'alerte » sert à désigner une personne ou un groupe qui découvre des éléments qu'il considère comme menaçants pour l'homme, pour la société ou l'environnement et qui décide de les porter à la connaissance d'instances officielles, d'associations ou de médias, parfois contre l'avis de sa hiérarchie¹.

On doit ce terme de lanceur d'alerte aux sociologues Francis Chateauraynaud et Didier Torny. Leur ouvrage de 1999 *Les Sombres précurseurs. Une Sociologie pragmatique de l'alerte et du risque* propose une théorisation de ces processus de lancement d'alerte, pensés en relation avec la configuration générale de traitement des risques qui a émergé dans les années 1990 en Europe (l'amiante, le nucléaire (le risque radioactif) et la « vache folle »).

La posture adoptée par Chateauraynaud et Torny permet d'aborder la thématique des risques en modifiant le jeu des questions habituelles tournant encore de manière stérile autour des notions de « risques perçus » versus « risques objectifs ». Les questions pertinentes dans cette approche sont alors: qu'est ce qu'un signal d'alerte pertinent dans un secteur d'activité donné ? Qui le lance ? Vers qui est-il dirigé ? Quelles sont les organisations concernées ? Quels sont les mécanismes de mobilisation développés par les acteurs qui relaient et diffusent l'alerte ? Comment une alerte se transforme-t-elle en controverse ? Quelles sont les expertises mobilisées par ceux qui cherchent à diffuser l'alerte et ceux qui veulent l'étouffer ?

Chercher à répondre à cet ensemble de questions revient en définitive à réfléchir à une interrogation majeure dans la « société du risque » actuelle : comment distinguer les lanceurs d'alerte des prophètes de malheur ?

La solution suggérée par l'approche en termes de lanceurs d'alerte et plus largement par la sociologie des controverses et l'analyse des politiques publiques, consiste à caractériser les controverses qui naissent à la suite des alertes et à évaluer les dispositifs qui sont expérimentés pour tenter de les résoudre. Ces dispositifs vont bien sûr varier en fonction de la prévisibilité, de l'intentionnalité, et de la réversibilité des risques et des crises.

L'émergence, dans les eaux brutes, de nouveaux polluants et de micro-polluants, dont les seuils de détection sont très bas, sont potentiellement sujets à controverses. L'inscription de ce problème sur l'agenda politique produit déjà des débats au sein des professionnels de l'eau et de l'assainissement sur les bonnes stratégies à adopter : réduction/extinction des sources, traitement en station d'épuration ou traitement de l'eau destinée à la consommation humaine, combinaison des deux stratégies précédentes.

OBJECTIFS

Cette action s'inscrit dans le thème « Innovations socio-techniques et place de l'utilisateur dans la gestion des eaux urbaines »

L'objectif général de cette action est de comprendre comment les individus perçoivent les risques liés aux polluants émergents afin d'imaginer quel rôle ces usagers pourraient jouer dans la réduction à la source de ces polluants.

On se propose dans cette action de développer une recherche sur les processus de lancement et de traitement des « alertes » relatives aux micropolluants et aux polluants émergents dans les réseaux d'eau et d'assainissement et dans le milieu récepteur.

METHODOLOGIE ET PLANNING

¹ Le Grenelle de l'environnement, en 2007, a proposé une protection juridique des lanceurs d'alerte. Le gouvernement fédéral du Canada s'est doté d'une loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles² qui a été modifiée en 2007.

Cette action suppose préalablement de déterminer la place qu'occupe les micro-polluants et les polluants émergents dans le traitement médiatique des pollutions de l'eau.

Cette caractérisation implique une revue de la presse nationale et locale sur les 15 dernières années.

Cette revue de presse vise à mettre en lumière les types de pollutions et les types de polluants ayant fait l'objet d'un traitement médiatique.

Elle doit permettre d'analyser la structure des discours et des régimes d'énonciation de ces discours :

- didactique, c'est-à-dire désignant une information de type pédagogique sur une pollution, ses conséquences sanitaires ou environnementales,
- alarmiste, c'est à dire désignant une information traitée sur le mode du fait divers, dénonçant des comportements criminels et éventuellement mettant en scène des comportements héroïques
- controversé, c'es à dire désignant une information faisant part d'une incertitude et proposant des interprétations et des débats contradictoires sur l'origine et les conséquences d'une pollution.

On cherchera à voir si la structure des discours concernant les micro-polluants et les polluants émergents est spécifique. Cette revue de presse doit permettre de dire quels types d'expertises sont portés sur la scène publique.

Elle doit enfin permettre de caractériser les systèmes d'acteurs sous-jacents aux controverses relatives à ce type de polluants. Ceux qui lancent l'alerte sont-ils les mêmes que ceux qui la portent et que ceux qui tentent d'y répondre ?

La deuxième phase consiste à faire le récit de l'alerte et de son traitement par les instances concernées.

Elle implique :

- une sociologie des lanceurs d'alerte : quelles propriétés sociales et professionnelles présentent-ils ?
- une sociologie de ceux qui portent l'alerte dans le cas où le lanceur et le porteur sont deux acteurs distincts (s'il s'agit d'un journaliste, il s'agit de comprendre quelle place cet agent occupe dans le champ journalistique, s'il s'agit de chercheur, quelle place occupe-t-il dans le champ de la recherche ? etc.)
- une analyse stratégique des réponses apportées par les institutions concernées (administration centrale, collectivités, exploitants de stations d'épuration et traiteurs d'eau, éventuellement agences de l'eau).

La mise en œuvre de cette tâche suppose la réalisation d'entretiens semi-directifs en situation de face à face dont le nombre ne devrait pas excéder 25.

RESULTATS ATTENDUS ET RETOMBÉES

Analyse de la structure des discours médiatiques relatifs aux micro-polluants et aux polluants émergents par rapport à d'autres types de pollutions (pollutions bactériologiques, pollutions diffuses d'origine agricole, pollutions ponctuelles d'origine industrielle...)

Récits des alertes et analyse de leurs trajectoires institutionnelles.

Recommandations sur l'organisation de la gouvernance pour le traitement des alertes relatives aux micro-polluants et aux polluants émergents (composition des instances de médiation, format des messages à diffuser).

PARTENAIRES

- Partenaires scientifiques : LEESU

CONTACTS

José-Frédéric Deroubaix- jfd@leesu.enpc.fr

Mathilde Soyer – mathilde.soyer@leesu.enpc.fr

Martin Seidl – martin.seidl@leesu.enpc.fr